

LETTRE OUVERTE A MME LA MINISTRE

Le Perreux, le 30.09.2014

Matinée sans école le lundi 13 octobre 2014
La PEEP 94 demande le report en dehors du temps scolaire

Dès le 19 septembre, la PEEP Val de Marne pointait les conséquences irréfléchies de la matinée sans école du 13 octobre prochain motivée par une concertation générale des enseignants. Soucieuse d'établir un dialogue, elle demandait à minima la mise en place d'un service d'accueil. La PEEP rappelle en effet que la loi du 20 août 2008 (*) prévoit le droit à l'accueil des enfants scolarisés en primaire pendant les temps scolaires.

() Loi 790 du 20 août 2008 : « Tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique ou privée sous contrat est accueilli pendant le temps scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes. Il bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer ... »*

Force est malheureusement de constater l'inertie totale de l'Education Nationale restée muette depuis notre interpellation.

Aujourd'hui nous déplorons l'absence complète d'information dans les établissements scolaires, l'embarras des communes lié à l'absence d'un statut permettant l'accueil des enfants, la proposition inacceptable d'une ville de rendre payant l'accueil des enfants pendant le temps scolaire, bref une situation anarchique, incompréhensible pour l'ensemble des familles. La crainte de voir nos enfants laissés dans la rue est une hypothèse de plus en plus crédible.

Face à cette situation intenable, la PEEP Val de Marne exige que, dans notre académie au moins, le rectorat de Créteil reporte cette consultation. Elle demande à la ministre de l'Education Nationale de diffuser immédiatement une circulaire stipulant que celle-ci, et toutes celles d'ores et déjà programmées en 2015, seront obligatoirement placées en dehors du temps scolaire, afin que l'obligation légale d'accueil des enfants en maternelle et élémentaire soit respectée.

La Présidente de la PEEP du Val de Marne
Secrétaire Générale Nationale de la Fédération PEEP
Myriam MENEZ

